



CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
CASTRES-MAZAMET

**L'ÉQUIPE DE LA MATERNITÉ
DU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AUTAN
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE**



Ce livret vous informe sur :

- Le fonctionnement des services,
- Les différentes prestations auxquelles vous pourrez prétendre
- Les démarches administratives que vous devrez réaliser.

N'hésitez pas toutefois à nous faire part de toutes vos interrogations.

SOMMAIRE

Présentation des lieux	p 3
Présentation de l'équipe du pôle mère-enfant	P 4
Autres intervenants	p 5
La prise de rendez-vous	p 6
Le suivi de votre grossesse	p 7
Les consultations	p 8
La préparation à la naissance	p 10
L'accompagnement physiologique de la naissance	P 11
Qu'allez vous ranger dans votre valise ?	p 12
Le « jour J »... Vous arrivez à la maternité	P 13
Le déroulement de votre séjour	p 14
La déclaration de naissance	p 16
Votre départ	p 17
L'hospitalisation à domicile	p 18
Votre carnet de rendez-vous	p 19
En cas d'urgence	p 20

PRESENTATION DES LIEUX

Au rez-de-chaussée de l'hôpital du Pays d'Autan, prenez la passerelle située à droite après les ascenseurs vitrés. Vous vous trouvez dans le couloir principal du **Pôle Mère-Enfant**.

Les premières portes battantes sur votre droite mènent aux consultations pédiatriques.

Les deuxièmes portes battantes sur votre droite vous permettent d'accéder aux consultations gynéco-obstétricales. Après ces portes, le premier bureau à votre gauche est **le bureau des admissions du pôle**.

Si vous reprenez le couloir principal, vous passez sur votre gauche devant l'entrée du service de pédiatrie, puis l'entrée du service de néonatalogie. Sur votre droite, se situe la salle de préparation à la naissance.

Tout au bout du couloir, vous arrivez devant l'entrée de **la maternité**.

Le bloc obstétrical (salles de naissance) où sont réalisés les accouchements et les césariennes se situe au rez-de-jardin (niveau -1), à l'extrémité droite du bâtiment.

Vous y accédez directement par l'extérieur en suivant les panneaux « urgences », l'entrée se trouve à droite de celle des urgences générales. Des places de parking « minute » sont à votre disposition devant cette entrée.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

GYNECOLOGUES OBSTETRICIENS

Dr Jean-Pierre FABRIES Chef de service gynécologie -obstétrique
Responsable du pôle Mère-Enfant

Dr Tracy CHAPMAN

Dr Gwenola HALDEN

Dr Maxime HALDEN

Dr Anouar ISSA

Dr Frédéric MIGNOT

Dr Éric ORVAIN

PEDIATRES

Dr Delphine DELORME

Dr Hélène DESCOINS

Dr Merdas KELLIL Chef de service pédiatrie/néonatalogie

Dr Ariane MEUNIER

Dr Christiane VERGNE

ANESTHESISTES interviennent à tout moment pour les analgésies et anesthésies obstétricales

CADRE SUPERIEUR SAGE-FEMME : Mme Céline ISSALIS responsable du pôle Mère-Enfant

CADRES SAGES-FEMMES : Mme Elisabeth CARAYOL cadre secteur bloc obstétrical et consultations
Mme Anne SIRI cadre secteur hospitalisation et HAD

SECRETAIRES MEDICALES : elles assurent la prise de rendez-vous et le suivi administratif de votre dossier.

SAGES- FEMMES : une équipe d'une trentaine de sages-femmes intervient au bloc obstétrical, dans le service d'hospitalisation et en hospitalisation à domicile.

4 sages femmes assurent le suivi de grossesse : consultations, échographies, préparation à l'accouchement.

AIDES-SOIGNANTES ET AUXILIAIRES PUERICULTRICES : elles assurent l'aide aux soins des mamans et des nouveaux-nés ainsi que l'hygiène des chambres et le service hôtelier.

LES AGENTS DE LA SOCIETE PRESTATAIRE EXTERIEURE : ils sont chargés de l'entretien des locaux.

Notre équipe vous accompagnera dans des conditions optimales de sécurité,
tout au long de votre grossesse, de votre accouchement et du post-partum.

AUTRES INTERVENANTS

● DIETETICIENNES

Consultations sur rendez-vous au 05.63.71.61.72

Des séances d'information en groupe sur le thème « Alimentation et grossesse » ont lieu une à deux fois par semaine dans la salle de préparation à la naissance à la suite du cours de la sage-femme. N'hésitez pas à demander les dates.

● PSYCHOLOGUE

M. VERGE intervient à la demande dans le service ou en consultation.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05.63.71.63.20

● TABACOLOGUE

Dr BRIFFON

Consultations d'aide au sevrage tabagique le lundi et le vendredi sur rendez vous au 05.63.71.63.07

Mme Bastoul , infirmière tabacologue

● CONSEILLERES CONJUGALES

Consultations sur rendez-vous au 05.63.71.84.30



LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Prévoyez assez tôt, si possible, la prise de vos rendez-vous auprès du secrétariat

HOPITAL DU PAYS D'AUTAN - CASTRES

Consultations gynécologie / obstétrique

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi :

8h30 - à - 17h30

Dr Tracy CHAPMAN 05.63.71.62.09

Dr Jean-Pierre FABRIES 05.63.71.60.77

Dr Gwenola HALDEN 05.63.71.60.37

Dr Maxime HALDEN 05.63.71.60.37

Dr Anouar ISSA 05.63.71.60.75

Dr Frédéric MIGNOT 05.63.71.63.23

Dr Éric ORVAIN 05.63.71.60.77

Sages- femmes 05.63.71.63.23

Consultations anesthésie

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi :

8h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30

☎ 05.63.71.64.68

LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

Dès votre premier contact, une secrétaire vous organise un rendez-vous avec une sage-femme afin de constituer votre dossier de suivi de grossesse.

¼ heure avant votre premier rendez-vous, veuillez vous présenter au bureau des admissions du pôle pour y retirer une « **fiche de circulation** ».

Vous devrez vous munir de :

- **Votre carte vitale**
- **Votre carte de Mutuelle**
- **Votre pièce d'identité.**

Lors de ce premier rendez-vous avec une sage-femme, n'oubliez pas d'apporter avec vous :

- votre carte de groupe sanguin
 - vos résultats de laboratoire
 - vos échographies
- } si vous en possédez déjà



N'hésitez pas à nous poser toutes les questions concernant votre grossesse

LES CONSULTATIONS

LE SERVICE CONSULTATIONS ASSURE :

- ▶ Les échographies,
- ▶ Les consultations prénatales,
- ▶ Les consultations pré anesthésiques,
- ▶ Les consultations post-natales,
- ▶ Les consultations de gynécologie médicale et chirurgicale,
- ▶ Les séances de préparation à la naissance, d'acupuncture et d'haptonomie

Par le médecin de votre choix

Dr Tracy CHAPMAN Consultations publiques et échographies

Dr Jean-Pierre FABRIES Consultations publiques, privées

Dr Gwenola HALDEN Consultations publiques, privées et échographies

Dr Maxime HALDEN Consultations publiques, privées et échographies

Dr Anouar ISSA Consultations publiques, privées et échographies

Dr Frédéric MIGNOT Consultations publiques et échographies

Dr Éric ORVAIN Consultations publiques et échographies

Par une sage-femme

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

Elles assurent également les séances de préparation à la naissance, d'haptonomie et d'acupuncture.

Une sage-femme prend en charge les consultations de suivi de fin de grossesse (monitoring, surveillance de tension, consultation de terme...) au niveau des salles de naissance (rez-de-jardin de l'hôpital du pays d'autan).

Les anesthésistes

Une consultation pré anesthésique est obligatoire entre le 7ème et le 8ème mois de la grossesse. Prévoyez de prendre rendez-vous au plus tôt. Plusieurs anesthésistes de l'établissement assurent ces consultations.

« Maternité sans tabac »

Dans le cadre de notre participation au programme national « Maternité sans tabac », nous vous proposerons de réaliser une mesure de votre taux de monoxyde de carbone expiré lors d'une de vos consultations que vous soyez fumeuse ou pas.

Si vous êtes fumeuse et que vous souhaitez une aide pour arrêter n'hésitez à nous en faire part, afin que nous puissions mettre en place l'accompagnement que vous souhaitez.

Acupuncture

Les sages-femmes diplômées d'acupuncture vous proposent deux demi-journées de consultations par semaine, rendez-vous à prendre au 05 63 71 63 23.

Pendant la grossesse, l'acupuncture est indiquée en traitement de troubles fonctionnels tels que les nausées, les problèmes musculaires, articulaires, les hémorroïdes, etc....

Les consultations d'urgence sont assurées par le gynéco-obstétricien de garde



LA PREPARATION A LA NAISSANCE

Dès la constitution de votre dossier, la sage femme vous proposera des séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

Ces séances ont pour ambition :

- de vous informer sur le déroulement de la grossesse
- de vous préparer à l'accouchement
- de vous préparer à l'arrivée de votre bébé



Plusieurs thèmes sont abordés pendant ces cours :

- Présentation du service et des salles de naissance
- Travail postural avec ballon, travail sur l'image corporelle, relaxation
- Accueil de l'enfant
- Comment reconnaître les contractions ? À quel moment se rendre à la maternité ?
- Allaitement
- Information sur la prise en charge de la douleur
- Information sur les soins aux nouveaux-nés etc...

Vous pouvez participer aux **Rencontres « Allaitement »** le 2^o lundi de chaque mois pendant la grossesse et après l'accouchement.
Prendre contact avec Mme Szelendar au 06/63/48/57/13.

Des **visites de la maternité** sont organisées tous les premiers lundis du mois, pour y participer il vous suffit de vous inscrire auprès du secrétariat au 05/63/71/63/23

L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA NAISSANCE

La maternité du Pays d'Autan met à votre disposition un accompagnement physiologique de la naissance.

Vous pouvez bénéficier, si votre grossesse a été d'évolution normale, d'un accouchement plus naturel avec moins d'intervention médicale et profiter des équipements mis à votre disposition dans la salle d'accouchement physiologique (baignoire balnéo, suspensions, ballons, différentes positions d'accouchement ...) ainsi que des compétences variées de notre équipe de sages-femmes (acupuncture, sophrologie, haptonomie, chant prénatal, massages etc...).

Le temps de la grossesse vous aura permis de réfléchir à la possibilité de bénéficier de cette prise en charge et d'élaborer si vous le souhaitez un projet personnalisé autour de la naissance de votre enfant.

Si cette approche vous intéresse, si vous souhaitez établir un projet de naissance, parlez-en avec la sage-femme ou le médecin qui suit votre grossesse.

Si vous avez un projet de naissance, vous avez la possibilité de rencontrer une des cadres sages-femmes lors d'un entretien pour discuter de vos souhaits et de votre projet.

Prendre contact avec Mme Siri 05-63-71-79-86 ou Mme Carayol 05-63-71-62-54



QUE METTRE DANS VOTRE VALISE ?

POUR VOUS

- Des chemises de nuit (ou pyjamas) ouvertes sur l'avant si vous souhaitez allaiter
- Des chaussons
- Une robe de chambre
- Des slips jetables
- Vos affaires personnelles de toilette (dentifrice, brosse à dents, serviettes et gants de toilette etc...)
- Un soutien-gorge d'allaitement et des coussinets si vous désirez allaiter
- Un brumisateur
- Un drap de bain

LE TROUSSEAU DE BÉBÉ

- Les vêtements nécessaires pour son séjour (brassières en laine, pyjamas, bodys, chaussons, écharpe de portage ...)
- Les vêtements nécessaires à sa sortie (un manteau, moufles, un bonnet, ou une combinaison l'hiver...)
- Une gigoteuse ou nid d'ange
- Un thermomètre électronique
- Une brosse à cheveux.

CE QUI SERA FOURNI POUR VOUS

Les serviettes périodiques

POUR VOTRE BEBE

Les couches

Le matériel nécessaire pour les soins du cordon

Les produits antiseptiques pour son séjour

Les produits de toilette.

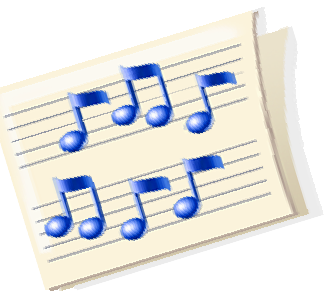


A QUEL MOMENT VOUS RENDRE A LA MATERNITE ?

En dehors des rendez-vous programmés, vous devez venir consulter aux urgences obstétricales :

- Si vous perdez du liquide, même en toute petite quantité même si vous n'êtes pas certaine que ce soit du liquide amniotique une vérification s'impose (la poche des eaux peut se fissurer et laisser échapper du liquide amniotique en toute petite quantité).
- Si vous perdez du sang
- Si vous n'avez pas senti de mouvement de votre bébé depuis 24 heures
- Si vous avez des contractions régulières et douloureuses depuis au moins une heure

Dans tous les cas, prévenez la sage-femme de votre arrivée
au 05 63 71 63 27



Le jour de votre accouchement, n'hésitez pas à apporter avec vous vos musiques favorites. Nous mettons à votre disposition un lecteur de Cd avec prise USB et la baignoire balnéo est équipée d'une prise pour clé USB.

LE « JOUR J »... VOUS ARRIVEZ A LA MATERNITE

Rendez-vous directement au bloc obstétrical.

- Sonnez à l'interphone qui se trouve à droite de la porte d'entrée.

N'OUBLIEZ PAS

votre carnet de maternité si vous avez été suivie par un médecin à l'extérieur

votre carte de groupe sanguin

vos résultats de laboratoire

vos échographies

votre radio du bassin, si vous en avez une

votre carte vitale

votre Livret de famille, ou si vous n'en avez pas : une pièce d'identité

le bulletin de reconnaissance anticipée si vous l'avez fait établir

Il est préférable de n'emporter **ni bijoux ni objets de valeur** pour votre séjour.

Il vous sera demandé de laisser la majeure partie de vos affaires dans votre véhicule et de ne prendre avec vous que le strict nécessaire en salle d'accouchement (première tenue pour bébé, brumisateur pour vous par exemple ...).

Vous pourrez aller chercher vos bagages dès votre installation en chambre dans le secteur hospitalisation.

VOTRE SEJOUR EN MATERNITE

Une équipe de sages-femmes et d'auxiliaires puéricultrices vous accueillera.

- Les 29 chambres d'hospitalisation sont toutes équipées d'un cabinet de toilette et d'un espace pour les soins aux nouveau-nés. Dès le premier jour, si vous le souhaitez, vous pourrez vous occuper de votre enfant dans la chambre, une auxiliaire de puériculture vous accompagnera dans les premiers gestes.
- Malgré l'équipement de chaque chambre, nous avons conservé une nursery commune au centre du service, équipée de petites baignoires et de balances. Le nécessaire de toilette pour nouveau-nés y est mis à votre disposition. Là aussi, vous pourrez bénéficier des conseils d'une auxiliaire puéricultrice.
- En chambre seule, un accompagnant peut passer la nuit avec la mère en échange d'une participation forfaitaire à régler au bureau des admissions du pôle. Ce forfait accompagnant comprend la nuitée et le petit-déjeuner. Il est rappelé aux accompagnants de prévoir une tenue correcte même pour la nuit.
- Un atelier massage bébé vous est proposé tous les lundis à 14h durant votre séjour à la maternité

HORAIRES DE VISITES ► 13H00 A 20H00

Au rdc, dans l'atrium, vous trouverez un kiosque à journaux où vous pourrez également vous procurer des boissons chaudes ou fraîches ainsi que des repas rapides.

VOTRE SUIVI MEDICAL PENDANT LE SEJOUR

Chaque jour, la sage-femme de service, aidée d'une auxiliaire puéricultrice vous prodiguera les soins et les conseils nécessaires.

Les médecins gynéco-obstétriciens assurent une visite.

LE SUIVI DE VOTRE BEBE

Tous les matins, vous participerez activement au bain de votre bébé dans votre chambre ou dans la nursery du service où des auxiliaires puéricultrices pourront vous donner les conseils nécessaires. C'est l'heure de la journée où l'enfant est pesé.

Votre enfant sera vu au moins deux fois par un pédiatre (plus si nécessaire) au cours de votre séjour. C'est le pédiatre qui établira le certificat de santé des 8 premiers jours qui sera adressé ensuite à la PMI (protection maternelle et infantile).

L'HOSPITALISATION EN NEONATOLOGIE

Dans le cas où son état de santé le nécessiterait, votre enfant sera hospitalisé dans le service de néonatalogie. Un petit livret d'information vous sera alors remis par ce service pour vous renseigner sur son fonctionnement et les formalités utiles.

Dans le cas où l'état de santé de votre enfant ne nécessite pas une hospitalisation en néonatalogie, mais néanmoins une surveillance un peu plus rapprochée qu'en maternité, vous pourrez alors bénéficier d'une hospitalisation en « chambre kangourou ». Votre enfant sera pris en charge par une puéricultrice du service de néonatalogie mais restera avec vous dans votre chambre, il sera vu en visite par le pédiatre 2 fois par jour.



Démarche administrative pendant votre séjour : LA DECLARATION DE NAISSANCE

● OU EFFECTUER LA DECLARATION ?

Au bureau d'état civil situé dans l'hôpital au Rez-de-jardin (niveau -1) derrière le secrétariat d'accueil, selon les plages de permanence qui vous seront communiquées par le service.

Lundi 8h/11h45 13h30/17h

Mercredi et vendredi 8h/11h45

OU A la mairie du lieu de naissance : Mairie de Castres, Service État Civil naissances

1 Chemin de la poudrerie (ancien CM15) 81100 CASTRES

Heures d'ouvertures : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi matin de 8h à 12h.

● QUAND EFFECTUER LA DECLARATION ?

La déclaration doit être faite dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance.

Si le dernier jour est un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

● QUELS DOCUMENTS SONT NECESSAIRES ?

- Ⓞ Certificat de naissance délivré par la maternité
- Ⓞ Livret de famille si vous en possédez un
- Ⓞ Pièces d'identité des parents, et du déclarant (lorsque le déclarant est un tiers)
- Ⓞ Reconnaissance anticipée si vous en avez établi une

LES ETAPES

1 *Se présenter au bureau des admissions du Pôle mère- enfant" muni de*

- Ⓞ La carte vitale,
- Ⓞ La carte de Mutuelle,

Afin de récupérer le certificat de naissance

2 *Se rendre au service de l'Etat Civil (Mairie ou Bureau Etat civil de l'hôpital)*

3 *Au retour s'arrêter au bureau des admissions du pôle pour leur remettre une fiche d'état civil et l'attestation de déclaration de naissance tamponnée par le service de l'état civil.*

VOTRE DEPART

La sortie se décide lors de la visite du médecin obstétricien et du pédiatre, et après un examen effectué par la sage-femme.

Les sorties se font avant 16h00.

Avant votre départ, il vous sera remis le carnet de santé du bébé ainsi que les ordonnances nécessaires pour les traitements à poursuivre à votre retour au domicile.



L'HOSPITALISATION A DOMICILE

OU HAD OBSTETRICALE

☎ : 05.63.71.79.70

RESPONSABLE MEDICAL

Dr Anouar ISSA

PEDIATRE REFERENT

Dr M. KELLIL

CADRE SAGE FEMME

Mme Anne SIRI

TROIS SAGES FEMMES assurent le suivi médical des mères et des nouveau-nés.

L'admission comme la sortie de l'HAD sont prononcées sur prescription médicale.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Habiter dans un rayon équivalent à 25 - 30 min de trajet (domicile - maternité)
- Ne pas quitter son domicile sans l'autorisation écrite de la sage femme
- Avoir un adulte présent à vos côtés 24h / 24h
- Accepter une nouvelle hospitalisation si nécessaire pour la mère et / ou l'enfant
- Faire pratiquer l'examen de l'enfant par un médecin qui signera le certificat du 8^{ème} jour

LES CONDITIONS D'EXCLUSION

- Pour des raisons médicales (santé physique ou mentale)
- Éloignement géographique
- Accès difficile (chemin non carrossable)
- Conditions de vie précaire : eau courante, chauffage, électricité, téléphone inexistant
- Présence d'animaux dangereux
- Non respect ou non signature du contrat HAD

Si vous êtes intéressées par cette hospitalisation À domicile vous pouvez demander le livret d'accueil « Hospitalisation à domicile » à la sage-femme de consultation ou de préparation à la naissance de l'hôpital.

 <p>CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CASTRES - MAZAMET</p>	<p>Centre Hospitalier InterCommunal Castres - Mazamet Hôpital du Pays d'Autan 6 Avenue de la Montagne Noire - BP 30417 81108 CASTRES Cedex Tél : 05 63 71 63 71</p>	<p>SERVICE DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE</p>
---	---	--

RENDEZ-VOUS de Madame :

TELEPHONE : **D. G. :**

	DATE	HEURE	CONSULTANT
DOSSIER MEDICAL + CONSULTATION			
ENTRETIEN DU 4 ^{EME} MOIS			
CONSULTATIONS D'OBSTETRIQUE			
ECHOGRAPHIES			
12 S.A.			
22 S.A.			
32 S.A.			
CONSULTATION ANESTHESISTE ENTRE LE 7 ^{EME} ET LE 8 ^{EME} MOIS TEL. : 05.63.71.64.68			
DIVERS			

En consultation publique, veuillez vous présenter au bureau Des admissions du pôle avec vos cartes d'assuré social, de CMU, de mutuelle.

En consultation privée, veuillez vous présenter directement au secrétariat des consultations de gynécologie obstétrique

Pour une urgence obstétricale : appeler la sage-femme au 05 63 71 63 27

EN CAS D'URGENCE

24h / 24h



05.63.71.63.27

Une sage-femme vous renseignera
et pourra vous recevoir de jour comme de nuit
dimanche et jours fériés



CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
CASTRES-MAZAMET